

-E-

**PARADIS • LEMIEUX • FRANCIS**  
**AVOCATS**

Société en nom collectif

Bedford, le 12 mars 2018

*Par courriel*  
*cornaym@csvdc.qc.ca*

**Madame Marie-Josée Cornay**  
**COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS**

**Objet : Plainte en vertu du Code d'éthique**  
**et de déontologie des commissaires**  
**Notre dossier : 48-314-1**

---

Madame,

J'ai été nommée par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs présidente du Comité d'éthique et de déontologie des commissaires.

Le 21 février 2018, j'ai reçu une plainte dirigée contre vous en vertu du Code d'éthique et de déontologie des commissaires.

On vous reproche d'avoir diffusé votre position sur l'avenir des commissions scolaires sur votre page Facebook, d'avoir redirigé le lecteur par un hyperlien vers un commentaire publié dans La Presse par Monsieur Jean-François Roberge sur le même sujet.

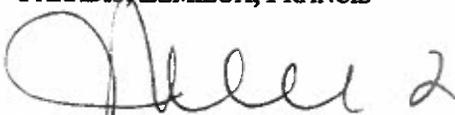
Ce faisant, on vous reproche :

- d'être en conflit de loyauté;
- de discréditer le travail de vos collègues commissaires;
- d'entacher l'image publique des commissaires;
- de manquer de solidarité avec vos collègues.

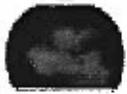
Le Comité doit faire enquête et procédera par des rencontres individuelles. À cet effet, je communiquerai avec vous afin de fixer une date de rencontre qui aura lieu dans les locaux de la Commission scolaire.

Dans l'intervalle, veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

PARADIS, LEMIEUX, FRANCIS

  
Madeleine Lemieux, Ad. E.

ML/cb



**Marie Josée Cornay**

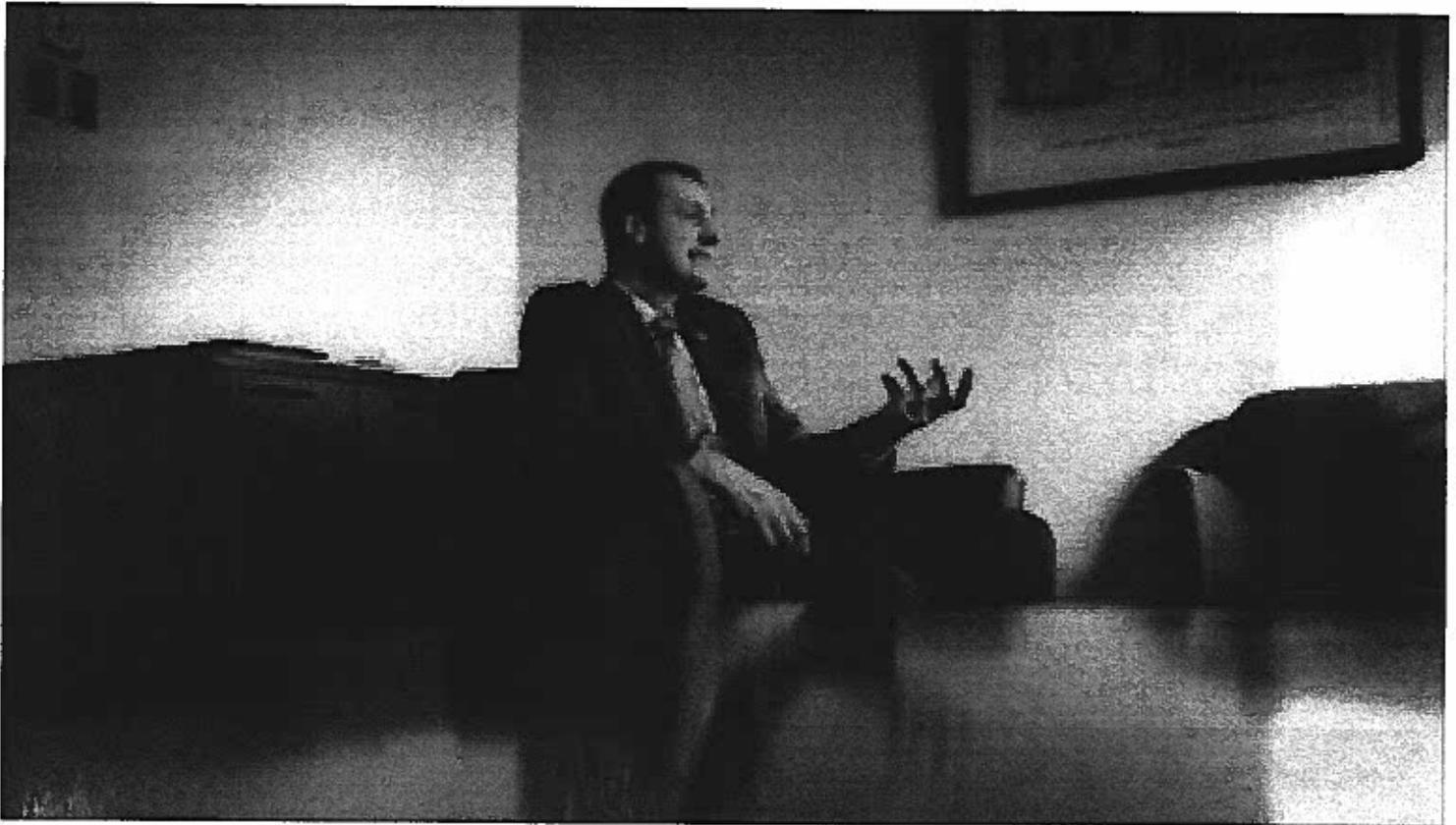
17 Janvier · 🌐

...

Yes, Yes, Yes .....

Oui monsieur Roberge et c'est d'une urgence capitale 😊

Bravo !



## La CAQ relance sa promesse d'abolir les commissions scolaires | Hugo Pilon-Larose | Politique québécoise

La session parlementaire n'est pas encore commencée que les partis politiques aiguisent déjà leurs premières armes électorales. À quelques mois du scrutin, la...

LAPRESSE.CA

 J'aime

 Commenter

 Partager

  4